

## **INFORMATIONS DE LA MUNICIPALITÉ**

*Infos arrêtées en date du 14 mai 2020*

*En attente des directives complémentaires du gouvernement et pour respecter scrupuleusement les consignes sanitaires sur le déconfinement, voici ci-dessous les mesures et initiatives envisagées par la commune :*

- ***Ouverture au public des services mairie et agence postale à compter du mardi 19 mai avec application de mesures sanitaires (port du masque obligatoire et respect des gestes barrières)***
  - ***L'agence postale communale ouvrira normalement soit les matins du mardi-jeudi-vendredi et samedi (9h/12h)***
  - ***Le secrétariat de mairie ouvrira uniquement les matins du mardi-mercredi-jeudi-vendredi et samedi (9h/12h). Une permanence téléphonique sera tenue les après-midis. (13h30/17h)***
- ***Distribution des masques à destination de chaque habitant : ils vont être distribués ce week-end du 16 et 17 mai à domicile à raison d'un masque par adulte et enfant de plus de 10 ans.***
- ***L'accueil des enfants à l'école et aux services périscolaires se fera à partir du lundi 18 mai***